

de temps immémorial, jeûne à la veille de cette fête solennelle ; nous avons donc des titres spéciaux à commémorer le plus solennellement possible le grand anniversaire que l'Eglise universelle se prépare à célébrer.

J'autorise MM. les curés, les desservants, les aumôniers, chapelains et tous ceux qui sont préposés à la desserte d'une chapelle à faire envers la Sainte Vierge les exercices de piété qui leur donneront droit de bénéficier des faveurs du Saint-Siège. Je laisse à chaque curé ou desservant de déterminer ce qui conviendra davantage de faire, le huit de chaque mois ou le dimanche suivant cette date, pour remplir les vues du Saint-Père et accommoder le mieux leur paroissiens.

Archevêché de Québec, }
25 novembre 1903. }

† L.-N., Arch. de Québec.

L'imprimerie au Saguenay*

La *Défense*, de Chicoutimi, réclamant contre l'une de mes assertions (*Semaine religieuse* du 21 novembre), exposait le 26 novembre que son propre atelier est actuellement le plus considérable de toute la région du Saguenay. Le confrère a eu toute raison de rétablir les faits, et j'en remercie. Toutefois, pour m'excuser d'avoir été « quelque peu en arrière de mon temps, » je le prie d'examiner s'il ne l'a pas été, lui aussi, « quelque peu », en gardant presque le secret sur les développements de son œuvre. Car aujourd'hui, en ce siècle mauvais, il est d'usage de tenir le public au courant de ses faits et gestes, surtout en affaires commerciales, industrielles — ou autres. Cette modestie dont a usé la *Défense* montrera toujours bien au Père Lalande qu'il y a encore un coin de la Province où l'américanisme, au moins en matière de réclame, n'a pas encore beaucoup pénétré.

H.

Le Chemin de la Croix

La *Semaine religieuse* du 7 novembre contenait un article — signé SPES — sur la manière de faire le Chemin de la Croix publiquement. Ce que M. Spes expose dans cet écrit est ce qui